

Cher Monsieur Clivaz,

Tout d'abord, je tiens à vous rappeler que nous vous sommes extrêmement reconnaissants d'être venu à notre rencontre accompagné de M. Pisa et d'avoir entrepris une démarche qui se veut constructive avec notre collectif. S'il est vrai que la discussion a pu être vive, personne ne nie la nécessité d'avoir ce dialogue avec vous et votre société partie prenante de la transition énergétique.

Vous nous avez rassurés sur de nombreux points et unanimement nous vous confirmons que nous souhaitons aller de l'avant pour poursuivre cette collaboration dans les bureaux d'Architram. Nous étions 9 à vous écouter, représentant toutes les couleurs de notre mouvement : les associations MontAvenir, EnMartines, le groupe Le Mont citoyen, M. Frei le co-pdt des Grand-parents pour le climat et des riverains "Indépendants". Dans la mesure du possible nous tenterons de maintenir ce petit comité pour la suite (mais certains représentants pourraient laisser la place à d'autres n'ayant pas pu des nôtres vendredi).

Vous trouverez ci-joint un petit PV de cette séance. Dans la mesure où vous ne nous en avez pas proposé, je l'ai pris à ma charge, mais sentez-vous libre de l'amender ou de le compléter au besoin. Par ailleurs j'ai transmis vos documents aux membres du collectif.

Comme nous vous l'avons expliqué, actuellement nous avons dû bloquer par voie d'avocat la coupe de 78 tiges le long du ruisseau pour selon la DGE "sécuriser l'écoulement des eaux et les voies de passage" (courrier à disposition transmis à tous les bordiers le 23.07.2021), dont 23 se situent sur la rive "est" du ruisseau (gestion déléguée au SAF du Mont). La DGE a depuis revu sa procédure et demande maintenant un accord écrit de tous les propriétaires, ce qui nous donne un peu de temps pour régler les choses. Les communications de la DGE, qui varient de 61 à 78 tiges dans des documents officiels, n'ont rien de rassurant.

En effet, en dépit du fait que la DGE n'est pas capable de nous indiquer un nombre précis de tiges à couper, l'inspecteur cantonal des forêts du secteur nous explique bien (courrier ci-joint) qu'il y a un effet d'aubaine à couper ces arbres avant la mise en oeuvre du futur quartier. C'est d'autant plus dérangeant que la commune du Mont n'a pas répondu à nos avocats sur les liens possibles entre le plan de quartier et les coupes d'arbres au sein de son périmètre et notamment sur la nature des défrichements prévus par le SAF dans, et autour du PQ. Comprenez que, dans une telle situation de noncoopération totale dont la commune est seule responsable, nous n'avons pas d'autres choix que de poursuivre notre opposition à l'ensemble des coupes du secteur, d'autant que leur nombre est, selon ProNatura Vaud, clairement de nature à perturber les équilibres biologiques du biotope en place (courrier à disposition). Nous espérons que la situation pourra rapidement trouver une issue car, en effet, certains des arbres, malades ou ayant les pieds dans l'eau, doivent être abattus au plus vite (mais en aucun cas 78) !

Dans cette situation pour le moins ubuesque, nous souhaitons :

- que vous demandiez expressément au SAF de suspendre ses demandes d'abattage sur la rive est (concerne 10 arbres sur le territoire communal et 13 sur les parcelles

du remaniement) et à la commune de faire de même sur l'autre rive

- que Gefiswiss puisse peser de tout son poids pour que la commune du Mont-sur-Lausanne entame au plus vite des négociations avec le collectif et ses associations partenaires de façon à débloquer une situation qui méprise autant les intérêts individuels que collectifs des habitants du Mont.

Nous ne demandons, vous l'aurez compris, aucun traitement d'exception, mais simplement plus de transparence dans les abattages et défrichements et de la discussion non simulée. Vous trouverez, dans cet esprit de transparence, nos demandes telles que formulées auprès de la Municipalité du Mont le 15 septembre dernier (demandes restées lettre morte à ce jour).

Avec mes plus cordiales salutations,

Pour le Collectif forêt de la Valleyre,

Stéphane Simon  
Ch. de la Valleyre 17  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
078 737 32 36